

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 46 - Vendredi 13 décembre 2013



Nods



Diesse



Lamboing



Prêles



La Neuveville

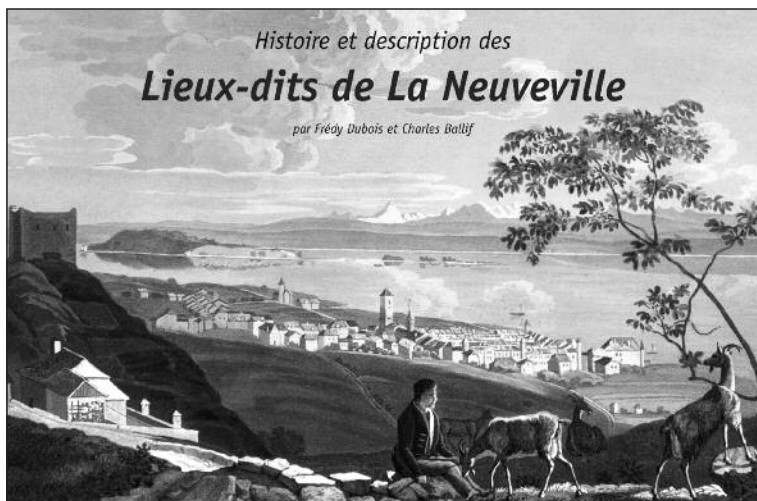


Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

LIVRE LES LIEUX-DITS



La Société de Développement de La Neuveville (SDN) vient de sortir le livre les lieux-dits réalisé par Frédy Dubois et Charles Ballif.

Cet ouvrage est en vente à la librairie Billod et à Jura bernois Tourisme La Neuveville au prix de CHF 15.- En cadeau vous recevrez le livre La Neuveville - Plateau de Diesse - Chasseral. De plus, la vitrine de Jura bernois Tou-

risme vous propose aussi d'autres idées cadeaux, tel que le nouveau livre sur le Chasseral, le nouveau DVD de La Neuveville ou d'autres articles de la région.

Venez nombreux jeter un coup d'œil. Merci.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.

SERVICE INDUSTRIELS / SERVICE DU TELERESEAU

NOUVEAU

Chères Clientes, Chers Clients, Depuis quelques semaines notre service du téléseuil, en collaboration avec notre partenaire UPC-Cablecom, vous propose plus de 50 programmes de télévision au format numérique !

Ces programmes numériques sont disponibles à votre prise du téléseuil sans frais supplémentaires. Comment accéder à cette offre ?

1. Vérifier que votre téléviseur possède la norme DVB-C.
2. Programmer votre appareil sur ces nouveaux produits.

Si votre appareil de télévision n'est pas équipé pour traiter la norme DVB-C notre service vous offre un convertisseur de signaux (limité à un convertisseur par abonnement).

Pour d'éventuelles questions concernant votre téléviseur (programmation et normes) votre spécialiste en radio et TV est votre partenaire privilégié.

Informations supplémentaires disponibles sur le site de notre partenaire UPC-Cablecom :

<http://www.upc-cablecom.ch/fr/support/instructions/television/>

Pour toute question administrative ou commerciale les services industriels de La Neuveville sont à votre disposition au numéro 032 752 10 10 ou par courriel : services.industriels@neuveville.ch

Pour toute question technique le service du téléseuil est à votre disposition au numéro 032 752 10 84 ou par courriel : teleseuil@neuveville.ch

Votre team du téléseuil

Police cantonale à La Neuveville

032 346 88 81

**Un Noël différent
le soir du 24
décembre 2013**

A toutes les personnes intéressées à partager cette soirée de Noël avec nous ! Inscrivez-vous et venez passer un chaleureux moment en notre agréable compagnie,

**le mardi
24 décembre 2013
à la salle des
Epancheurs, en face
de la gare à La Neuveville**

Dès 18h30, que vous soyez seul(e) ou en couple, un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de vous annoncer d'ici au 13 décembre 2013 au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous

**Bulletin
d'inscription**

**Souper de Noël du
24 décembre 2013**

à la salle des Epancheurs à La Neuveville

Nom :

Prénom :

Adresse :

Lieu :

Date :

Nbre de personnes :

*A envoyer à : Contrôle des habitants, Mme M. Ramdoo-Dick,
Place du Marché 3, 2520 La Neuveville
Tél. 032 752 10 00 / Fax : 032 752 10 09 / E-mail : ph@neuveville.ch
Au plus tard le vendredi 13 décembre 2013*

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité.

Ces relevés sont planifiés comme suit :

**Du lundi 09 décembre 2013
au vendredi 10 janvier 2014**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

Téléphone : 032 752 10 10, par courriel : facturation@neuveville.ch
ou directement sur notre site internet
www.laneuveville.ch

Meilleures salutations

DÉPARTEMENT DES FINANCES
Service commercial & facturation
SERVICES INDUSTRIELS



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

MISE AU CONCOURS

Pour la Crèche municipale Bidibule, la Municipalité de La Neuveville met au concours le poste de

Collaborateur/trice diplômé/e

(ce poste pourrait être pourvu par promotion interne)

Degré d'occupation : 50 %

Exigences : être au bénéfice d'un diplôme d'éducateur/trice de la petite enfance

Entrée en fonction : le 3 mars 2014 ou date à convenir

Traitement : selon échelle des traitements du personnel communal

Renseignements : des renseignements sur le poste en question peuvent être obtenus auprès de la responsable de la crèche municipale, Mme Mary a Marca (032 / 751 20 21).

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées à Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 20 décembre 2013.

La Neuveville, le 13 décembre 2013
Le Conseil municipal

Informations du Conseil municipal

13 décembre 2013

Personnel communal

Le Conseil municipal informe du départ à la retraite de M. Eric Wyss, concierge auxiliaire. Il le remercie pour les nombreuses années où il a œuvré pour la Commune. Il lui souhaite une longue et agréable retraite bien méritée.

Le Conseil municipal a engagé M. Thomas Scholer, de Douanne, comme monteur pour le réseau d'eau potable, pour le compte du syndicat du Service des eaux TLN (Twann-Ligerz-La Neuveville). Il entrera en fonction le 1^{er} janvier 2014. L'Exécutif communal lui souhaite la bienvenue.

Nonagénaires 2013 de la localité

M. Roland Matti, maire, accompagné de Mme Monique Ramdoo, collaboratrice au contrôle des habitants, ont rendu visite, pour fêter ses nonante ans en cette année 2013, à Mme Gisèle Hirt. M. Matti et Mme Ramdoo lui ont transmis les vœux des autorités neuvevilloises avec le cadeau traditionnel de la Municipalité.

Cérémonie des nouveaux arrivants

Le Conseil municipal a accueilli les nouveaux arrivants sur le sol neuvevillois ainsi que les personnes naturalisées le mercredi 30 octobre 2013 à 19h00 au Centre des Epancheurs. Sur les 265 ménages contactés, nous avons eu le plaisir d'accueillir les 116 personnes qui ont répondu présent à l'appel. Le Conseil municipal dans son ensemble ainsi que la présidente du Conseil général et certains membres du Législatif ont pris part à cette cérémonie organisée par la commission des loisirs. Des informations ont été données sur notre Commune et le nouveau film « Les clés de la liberté, depuis 700 ans » a été projeté dans la salle du cinéma. La soirée s'est poursuivie par un apéritif qui s'est déroulé dans une excellente ambiance de rencontres et d'échanges.

Dépôt illicite de sacs à ordures

Le Conseil municipal a décidé d'infliger une amende

de CHF 100.- à une personne qui a déposé des sacs à ordures non conformes.

Votation fédérale du 24 novembre 2013

Le Conseil municipal a constaté que trois personnes n'ont pas participé au bureau de vote du 24 novembre 2013 et n'ont pas fait part d'une excuse valable. De ce fait, il a été décidé de leur infliger une amende de CHF 100.-. Ces personnes seront convoquées pour le prochain scrutin.

Fermeture des bureaux de l'administration pendant les fêtes de fin d'année

Nous vous informons que les bureaux de toute l'administration communale (place du Marché 3, chemin de la Plage 2, chemin des Lorettes 21 ainsi que la crèche Bidibule) seront fermés du mardi 24 décembre 2013 à 11h30 jusqu'au vendredi 3 janvier 2014 y compris. Ils rouvriront au public le lundi 6 janvier 2014 à 08h30, respectivement à 06h30 pour la crèche. Il faut préciser que les employés et employées prennent congé sur leur solde de vacances disponible.

Pour les urgences des services techniques, il faut composer le numéro de téléphone 032 / 752 10 99 pour atteindre le service de piquet.

Petit train Viniterra

Le Conseil municipal a autorisé la société Berger Events à faire circuler le petit train Viniterra sur les chemins des vignes de notre Commune.

Souhaits du Conseil municipal et du personnel communal

Les membres du Conseil municipal ainsi que tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la Municipalité vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une heureuse et prospère année 2014, empreinte de succès et soutenue par une bonne santé.

CONSEIL MUNICIPAL



Commune Bourgeoise
Hôtel-de-Ville 11

2520 La Neuveville

CONVOCAZION À L'ASSEMBLÉE BOURGEOISE

Date: Samedi 14 décembre 2013
Heure: 17.00 h.
Lieu: Salle de Bourgeoisie, Hôtel-de-ville,
La Neuveville

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procès-verbal du 29 juin 2013
3. Budget 2014
4. Forêt
5. Vente d'un terrain de 3'690 m2 au prix de CHF 36'900.- à M. J.J. Cunier
6. Election d'un Maître bourgeois à la suite de la démission du titulaire
7. Election d'un membre au Conseil bourgeois
8. Divers

Le Maître bourgeois

François Marolf

Avis de construction

Requérante : Baupartner AG, Werkstrasse 8, 3250 Lyss

Auteur du projet : b.müller's architekten ag, Kleinfeldstrasse 6, 2563 Ipsach

Emplacement : Parcelles nos 816 et 814, chemin de la

Récille 6, 8 et 10, commune de La Neuveville

Projet : Démolition d'une maison familiale avec piscine, d'un double garage et de constructions annexes; construction de 3 nouveaux immeubles d'habitation comprenant 21 logements ainsi qu'un parking souterrain collectif de 38 places de parc; pose de 3 pompes à chaleur partagées (air-eau)

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2 (liberté de conception)

Dérogation : 80 LR

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 janvier 2014 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, 13 décembre 2013

Le préfet : J.-Ph. Marti

Avis de construction

Requérant : Home Montagu, par M. Jacques Wenger, rue Montagu 8, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : M. Norbert Oechslis, chemin des Peupliers 11, 2520 La Neuveville.

Projet : Construction d'un monte-escalier extérieur au sud du bâtiment existant, à la rue Montagu 8, sur la parcelle no 433, ban de La Neuveville.

Zone : Zone affectée à des besoins publics, secteur B

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 6 décembre 2013 au 6 janvier 2014. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 6 décembre 2013

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : Monsieur François Marolf, Ch. du Tirage 5, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle no 11, au lieu-dit Chemin du Tirage 5, commune de La Neuveville

Projet : Changement d'affectation du local existant en carnotzet / cave à vin avec kitchenette

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : PQ Vieille Ville

Recensement architectural : Objet C, digne de protection et situé dans l'ensemble bâti B

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 janvier 2014 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 13 décembre 2013

Le préfet : J.-Ph. Marti

**Commune****mixte de Diesse**www.diesse.ch
commune@diesse.ch**ELECTIONS COMMUNALES
COMPLÉMENTAIRES DU 19 JANVIER 2014
POUR LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU
DE DIESSÉ - LÉGISLATURE 2014-2017****Conseil communal**

Trois candidats ayant déposé leur liste de candidature dans le délai imparti, la population sera donc invitée à se prononcer aux urnes le 19 janvier 2014 sur le nom du dernier conseiller communal encore à élire. Les candidats en liste sont les suivants (par ordre alphabétique) :

GAUTIER Bernard 09.01.1968 Prêles
Agent de transport par route

RACINE Frédéric 06.02.1974 Diesse
Employé à la poste, facteur

SUNIER Dominique 22.06.1958 Lamboing
Garagiste

Vice-présidence des Assemblées communales

L'art. 40 du Règlement concernant les votations et les élections aux urnes de la commune mixte de Plateau de Diesse dispose que « lorsque le nombre de candidats ne dépasse pas le nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats ». Un seul candidat à la vice-présidence des Assemblées communales s'est présenté dans le délai imparti. Il s'agit de

BOURQUIN René 17.07.1955 Diesse
Employé de commerce, logisticien

Son élection tacite sera publiée officiellement dès que le Conseil communal aura proclamé son élection.

Prêles, le 13 décembre 2013
L'administration communale
Commune mixte de Plateau de Diesse

**FERMETURE DE L'ADMINISTRATION ET
DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE
DIESSÉ-LAMBOING**

En raison du déménagement des administrations suite à la fusion et des fêtes de fin d'année, l'administration sera fermée du lundi 16 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014.

La déchetterie Diesse-Lamboing sera fermée du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014, réouverture samedi 4 janvier 2014.

Nous vous rappelons que les inscriptions et questions relatives au chômage doivent, depuis le 1^{er} janvier 2013, être directement adressées à l'ORP Jura bernois de Tavannes (tél. 032 925 99 70).
Pour toute urgence, veuillez appeler le 076 296 67 63.

Les Autorités et l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2014.

L'administration communale

**ASSEMBLÉE COMMUNALE
DU 5 DÉCEMBRE 2013**

Le procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre est consultable sur notre site internet (www.diesse.ch). Il sera déposé publiquement à l'administration communale située à Prêles à partir du 6 janvier 2014. Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau jusqu'au 7 février 2014.

2517 Diesse, le 13 décembre 2013
Le secrétariat

**ELECTIONS COMMUNALES
COMPLÉMENTAIRES DU 19 JANVIER 2014
POUR LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU
DE DIESSÉ - LÉGISLATURE 2014-2017**

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles, le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, l'adresse postale est à La Chaîne 2, 2515 Prêles. L'enveloppe de vote doit être déposée à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir au plus tard, ou dans la boîte aux lettres de l'administration communale à Prêles uniquement, jusqu'au samedi 20h00. **Les boîtes aux lettres des administrations communales de Diesse et de Lamboing ne seront pas relevées et condamnées.**

Attention :

Le vote par correspondance n'est pas valable si la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électrice ou de l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

Présidence : M. Raymond Troehler

Administration : Mme Christine Grandjean

Bureau de vote : **Dimanche 19 janvier 2014 de 10h00 à 12h00**

Membres : M. Sylvain Huguélet, Diesse
M. Daniel Longhi, Lamboing
Mme Anick Rousselet, Prêles

Membres suppléant(e)s : Mme Isabelle Haussener, Diesse
M. Matthias Marti, Lamboing
Mme Vilma Saunier, Prêles

Bureau de dépouillement : **Dimanche 19 janvier 2014 dès 11h00**

Membres : Mme Fabienne Huguélet, Diesse
Mme Myriam Liechti, Lamboing
M. Peter Scheurer, Prêles

Membres suppléant(e)s : M. David Luther, Diesse
M. Andreas Lorenz, Lamboing
Mme Marie Schindler, Prêles

En cas de second tour, celui-ci aura lieu le dimanche 16 février 2014.

Prêles, le 13 décembre 2013
L'administration communale
Commune mixte de Plateau de Diesse

RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU

L'employé communal procédera au relevé des compteurs d'eau dès lundi 16 décembre 2013.

Cette année, ces relevés sont effectués le plus tard possible en raison de la fusion des communes et du changement de tarif dès le 01.01.2014.

En cas d'absence lors du passage de notre employé, un avis sera déposé dans votre boîte aux lettres afin que vous puissiez y inscrire l'état de votre compteur d'eau. Nous vous prions de renvoyer l'avis dans les plus brefs délais à l'administration communale à Prêles ou de glisser l'avis dans la boîte aux lettres de la commune de Diesse pour l'établissement de la facture 2013.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Administration communale

**VENTE DES SAPINS DE NOËL**

Venez chercher votre sapin de Noël et partager un bon moment autour d'un vin chaud !

Samedi 14 décembre 2013 de 10h00 à 12h00
au centre du village de Diesse

Tous les sapins viennent du Mont Sujet et sont vendus au prix unique de 10 CHF quelle que soit la taille. Profitez-en pour savourer les bonnes pâtisseries proposées par la classe de 11H !

Pour rester à l'écoute de nos manifestations :
<http://gaddiesse.wix.com/accueil#>

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Diesse

Emplacement : Parcelle 1012, Chemin de la Rochalle-Pentier, commune de Diesse

Projet : Installation d'une barrière pour la fermeture hivernale du chemin communal de la Rochalle direction Pentier

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : Agricole

Dérogation : 24 LAT

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 janvier 2014 inclusivement auprès de l'administration communale de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 décembre 2013
Le préfet : J.-Ph. Marti



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération

des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso, déchets de chantier)
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que

l'élimination de l'aluminium

nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

Merci d'avance de votre collaboration

**Ouvertures : les samedis et lundis
de 10h00 à 11h00**

les mercredis de 17h00 à 18h00

BIBLIOBUS

Stationnement à Prêles en 2013
à l'Est du bâtiment administratif
de 13h30 à 14h30

Samedi 21 décembre

RAMASSAGE DU VIEUX PAPIER

Nous rappelons à la population que la récolte du vieux papier se déroulera

du vendredi 13 au samedi 14 décembre 2013

**Le container est placé sur le parking
de la halle polyvalente.**

Pour toute question relative à l'élimination du vieux papier, vous pouvez vous adresser directement à M. Daniel Bourquin au 079 631 20 27.

L'administration municipale

VENTE DE SAPINS DE NOËL

La Commune Bourgeoise de Prêles, en collaboration avec la Société de Développement et d'Embellissement de Prêles, invite la population à sa traditionnelle vente de sapins de Noël

**le samedi 14 décembre 2013, de 10h00 à
11h30, sur la place du village.**

Prix du sapin CHF. 10.-, payable sur place
Vin chaud et café réchaufferont
tous les participants

Nous vous informons que cette année une action prévention, liée aux accidents domestiques et plus spécialement ceux dus aux sapins de Noël, est mise sur pied par l'Amicale des sapeurs-pompiers. Un ramassage des sapins usagés sera organisé **le jeudi 9 janvier 2014 jusqu'à 16h00**. Les personnes ayant un sapin à jeter pourront le déposer aux lieux habituels de ramassage des ordures ménagères à **cette date-là**. Aucun autre ramassage ne sera organisé.

Ce ramassage sera suivi d'une torréie, avec petite restauration, **le samedi 11 janvier 2014**, à la lisière de la forêt au Nord-Est de la halle polyvalente. Plus d'informations vous seront communiquées lors de l'achat de votre sapin.

Venez nombreux !

FERMETURES DE L'ADMINISTRATION, DE LA HALLE POLYVALENTE ET DE LA DÉCHETTERIE

En raison du déménagement des administrations suite à la fusion et des fêtes de fin d'année, l'administration sera fermée du lundi 16 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014.

La halle polyvalente sera quant à elle fermée du **lundi 23 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014**.

Pour ce qui est de la déchetterie, elle sera fermée le **mercredi 25 décembre 2013 et lundi 1er janvier 2014**.

Concernant les inscriptions et questions relatives au chômage durant cette période, nous informons les personnes concernées qu'elles peuvent directement s'adresser à l'ORP Jura bernois de Tavannes (tél. 032 925 99 70).

Pour toute autre urgence, veuillez appeler le 079 444 78 87.

Les Autorités et l'administration municipale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2014.

L'administration municipale

contact avec l'administration communale. Nous les remercions d'avance vivement.

En ce qui concerne les commissions, organes et comités non expressément mentionnés, une information ultérieure sera publiée dans la FOD.

Administration communale

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

L'employé communal procédera au relevé des compteurs d'eau dès le **lundi 16 décembre 2013**.

Cette année, ces relevés sont effectués le plus tard possible en raison de la fusion des communes et du changement de tarif qui aura lieu dès le 01.01.2014.

En cas d'absence lors du passage de notre employé, **une carte sera déposée** dans votre boîte aux lettres afin que vous puissiez y reporter l'état de votre compteur d'eau. Nous vous prions de nous **la renvoyer complétée immédiatement**, afin que nous puissions procéder à la facturation encore à l'ancien tarif.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

L'administration municipale

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE Recherche de membres / délégués pour les commissions

Afin de constituer l'effectif des diverses commissions communales de la nouvelle commune fusionnée, nous sommes à la recherche de personnes motivées et prêtes à s'engager à relever ce nouveau défi. Vous trouvez ci-après le détail de ces commissions communales :

Commission de l'urbanisme - 9 membres
Aménagement du territoire, constructions, bâtiments, eau potable, assainissement, réseaux électricité/télé-réseau, déchets, routes et transports, énergies renouvelables.

Commission des finances - 5 membres
Préviser le plan financier et le budget à l'intention du Conseil communal.

Commission de la sécurité publique - 5 membres
Selon les règlements des sapeurs-pompiers et de la protection de la population.

Commission des pâturages - 7 membres
Gestion des pâturages, gestion des estivages. Le détail des tâches et attributions est réglé dans le règlement ad hoc.

Commission des forêts - 7 membres
Contrôle de la gestion du patrimoine forestier.

Commission de la crèche - 5 membres
Contrôle de la gestion de la crèche communale.

De plus, nous recherchons également des délégués pour les commissions suivantes:

Commission de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
Représentation des intérêts de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Commission du Collège du district de La Neuveville
Représentation des intérêts de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Les personnes intéressées voudront bien prendre

COMMUNE MUNICIPALE DE PRÊLES RÈGLEMENT D'ORGANISATION DU SYNDICAT DES COMMUNES DU CRC ET DE LA PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS-TRAMELAN

Publication selon l'article 45 de
l'ordonnance sur les communes du
16.12.1998 (OCo ; RSB 170.11)

Le règlement d'organisation du Syndicat des communes du CRC et de la protection civile du Jura bernois-Tramelan, adopté par l'assemblée municipale de Prêles en date du 5 décembre 2013, entre en vigueur le 1er janvier 2014, sous réserve de son approbation par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne.

Au nom de la Commune municipale de Prêles
Le Secrétaire communal
D. Hanser

COMMUNE MUNICIPALE DE PRÊLES RÈGLEMENT D'ORGANISATION DU SYN- DICAT DES SAPEURS-POMPIERS DU PLA- TEAU DE DIESSE (SSPP)

Publication selon l'article 45
de l'ordonnance sur les communes du
16.12.1998 (OCo ; RSB 170.11)

Le règlement d'organisation du Syndicat des Sapeurs-Pompiers du Plateau de Diesse (SSPP), adopté par l'assemblée municipale de Prêles en date du 5 décembre 2013, entre en vigueur le 1er janvier 2014, sous réserve de son approbation par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne.

Au nom de la Commune municipale de Prêles
Le Secrétaire communal
D. Hanser



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

ELECTIONS COMMUNALES COMPLÉMENTAIRES DU 19 JANVIER 2014 POUR LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE - LÉGISLATURE 2014-2017

Conseil communal

Trois candidats ayant déposé leur liste de candidature dans le délai imparti, la population sera donc invitée à se prononcer aux urnes le 19 janvier 2014 sur le nom du dernier conseiller communal encore à élire. Les candidats en liste sont les suivants (par ordre alphabétique) :

GAUTIER Bernard 09.01.1968 Prêles
Agent de transport par route

RACINE Frédéric 06.02.1974 Diesse
Employé à la poste, facteur

SUNIER Dominique 22.06.1958 Lamboing
Garagiste

Vice-présidence des Assemblées communales

L'art. 40 du Règlement concernant les votations et les élections aux urnes de la commune mixte de Plateau de Diesse dispose que « lorsque le nombre de candidats ne dépasse pas le nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal proclame élu tacitement tous les candidats ». Un seul candidat à la vice-présidence des Assemblées communales s'est présenté dans le délai imparti. Il s'agit de

BOURQUIN René 17.07.1955 Diesse
Employé de commerce, logisticien

Son élection tacite sera publiée officiellement dès que le Conseil communal aura proclamé son élection.

Prêles, le 13 décembre 2013
L'administration communale
Commune mixte de Plateau de Diesse

DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE MUNICIPALE DU 5 DÉCEMBRE 2013

Conformément aux dispositions réglementaires, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 5 décembre 2013 sera déposé publiquement du 6 janvier 2014 au 6 février 2014 à l'administration communale, où il pourra être consulté durant les heures d'ouverture du guichet. Il sera également mis en ligne sur le site www.leplateaudediesse.ch dès le 23 décembre 2013.

L'administration municipale

DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 5 DÉCEMBRE 2013 DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Conformément aux dispositions réglementaires, le procès-verbal de l'assemblée communale du 5 décembre 2013 sera déposé publiquement du 6 janvier 2014 au 6 février 2014 à l'administration communale, où il pourra être consulté durant les heures d'ouverture du guichet. Il sera également mis en ligne sur le site www.leplateaudediesse.ch dès le 23 décembre 2013.

L'administration communale

ELECTIONS COMMUNALES COMPLÉMENTAIRES DU 19 JANVIER 2014 POUR LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE - LÉGISLATURE 2014-2017

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles, le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, l'adresse postale est à La Chaîne 2, 2515 Prêles. L'enveloppe de vote doit être déposée à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir au plus tard, ou dans la boîte aux lettres de l'administration communale à Prêles uniquement, jusqu'au samedi 20h00. **Les boîtes aux lettres des administrations communales de Diesse et de Lamboing ne seront pas relevées et condamnées.**

Attention :

Le vote par correspondance n'est pas valable si la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électrice ou de l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

Présidence : M. Raymond Troehler

Administration : Mme Christine Grandjean

Bureau de vote : Dimanche 19 janvier 2014 de 10h00 à 12h00

Membres : M. Sylvain Huguelet, Diesse
M. Daniel Longhi, Lamboing
Mme Anick Rousselet, Prêles

Membres suppléant(e)s : Mme Isabelle Haussener, Diesse
M. Matthias Marti, Lamboing
Mme Vilma Saunier, Prêles

Bureau de dépouillement : Dimanche 19 janvier 2014 dès 11h00

Membres : Mme Fabienne Huguelet, Diesse
Mme Myriam Liechti, Lamboing
M. Peter Scheurer, Prêles

Membres suppléant(e)s : M. David Luther, Diesse
M. Andreas Lorenz, Lamboing
Mme Marie Schindler, Prêles

En cas de second tour, celui-ci aura lieu le dimanche 16 février 2014.

Prêles, le 13 décembre 2013
L'administration communale
Commune mixte de Plateau de Diesse

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

District

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Heure de fermeture les 31 décembre 2013 et 1^{er} et 2 janvier 2014

La nuit de Saint-Sylvestre, les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts sans heure limite.

La nuit du 1^{er} au 2 janvier 2014, ainsi que la nuit du 2 au 3 janvier 2014, les établissements d'hôtellerie et de restauration doivent fermer à **03.30 heures** au plus tard. Il n'est pas nécessaire de demander des autorisations supplémentaires de dépassement d'horaire.

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne et souhaitons de joyeuses fêtes.

La Préfecture du Jura bernois Courtelary
Le préfet : J.-Ph. Marti



Communes

de Nods, Diesse, Lamboing, Prêles

URGENT

L'Ecole à journée du Plateau de Diesse
Arc-en-Ciel

Cherche une personne auxiliaire

dès la rentrée de janvier pour un remplacement d'environ deux mois à raison de quelques heures par semaine.

Contactez madame Pierrette Jeanneret
au 032 315 12 31 ou 079 928 40 78

L'avenir à pleines mains

pro **juventute**





Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

DÉCEMBRE

Samedis 14, 28

Lundis 16, 23, 30

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

Avis de construction

Requérant : David Scemama, Chemin de Brevoi 3, 2518 Nods

Auteur du projet : Max Basler, Architecte, Zürcherstrasse 135, 5432 Neuenhof

Projet : Installation de 2 velux et d'un tube de cheminée sur RF 2432 du ban de Nods, Chemin de Brevoi 3, 2518 Nods

Zone : Zone village ancien

Dérogation : Dérogation à l'art. 6 OPair (Ordonnance de la protection de l'air) - Hauteur des cheminées sur toit

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 06.12.13

Administration communale

Avis de construction

Requérante : Société des pistes nordiques Les Prés-d'Orvin, Case postale 7, 2534 Orvin

Auteur du projet : Giraudi Architektur, Case postale 489, 2501 Bienne

Emplacement : Parcelle no DS 2586, route Métairie de Prêles 132 A, commune de Nods

Projet : Construction d'un garage accolé au bâtiment existant pour le stockage de la motoluge et construction d'un pavillon avec avant-toit pour l'aménagement de nouveaux vestiaires ; déplacement et pose de panneaux publicitaires en façades

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : Zone agricole

Dérogations : 24 LAT ; 25 LCFo

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 janvier 2014 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 décembre 2013

Le préfet : J-Ph. Marti



Commune mixte de Nods

VENTE DE SAPINS DE NOËL POUR LES HABITANTS DE NODS

La traditionnelle vente de sapins de Noël se déroulera A l'ancien départ du télésiège

le samedi 14 décembre de 10 h à 11 h 30

M. Jean-Michel Jubin, garde forestier, se tient à votre disposition, 079 658 06 42.

Service forestier

DÉPÔT PUBLIC

L'administration communale de Nods informe les citoyennes et citoyens qu'elle met en dépôt public du 6 au 26 janvier 2014 le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2013.

Ce document est déposé publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale ou sur rendez-vous.

ADMINISTRATION COMMUNALE

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Les employés communaux procéderont au relevé des compteurs dans la semaine du

16 au 20 décembre 2013

Les personnes qui ne seraient pas présentes sont priées de noter les relevés de leur(s) compteur(s) sur un petit billet et de l'afficher visiblement sur leur porte d'entrée. Nous vous en remercions par avance.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Nouvelles de l'administration

Révision de la loi sur le service civil

Le Conseil-exécutif du canton de Berne est favorable à la révision totale de la loi sur le service civil dans son principe. Il se félicite de ce que la formation et l'éducation scolaires viennent compléter le domaine d'activité du service civil. En revanche, il émet certaines réserves quant au projet d'affecter le service civil à la gestion des catastrophes et des situations d'urgence. Il ne conçoit pas de faire intervenir le service civil dans la première phase de gestion des catastrophes. Comme il l'indique dans l'avis qu'il a remis à la Confédération à l'occasion de la consultation, ce sont les organismes de protection de la population spécialement formés et équipés à cet effet qui doivent intervenir à ce stade. Il peut néanmoins envisager d'affecter certains civilistes aux travaux de reconstruction ou de prévention.

Pas de prestations complémentaires pour les familles à faible revenu pour l'instant

Compte tenu de la situation financière délicate du canton, le gouvernement bernois préfère renoncer provisoirement à instaurer des prestations complé-



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'administration communale de Nods sera fermée du

23 décembre 2013 au 3 janvier 2014

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le maire au 032 751 29 06.

Les Autorités et l'administration communale présentent à tous leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

ADMINISTRATION COMMUNALE

mentaires pour les familles à faible revenu. Telle est la position qu'il défend dans un courrier adressé à la commission parlementaire à l'occasion de la consultation relative au projet de loi qu'elle a élaboré en réponse à une initiative parlementaire. Le gouvernement partage ainsi l'avis de la majorité de cette commission, qui juge également préférable de ne pas mettre en œuvre le projet dès maintenant. Le gouvernement justifie sa position en invoquant les difficultés financières du canton. Il reste néanmoins convaincu que cet instrument est au fond un bon moyen de combattre la pauvreté des familles. Il ne veut donc pas abandonner l'idée d'instaurer ces prestations, dont il a fait un objectif prioritaire de la Stratégie de politique familiale.

Vallée de Tavannes

crédits pour la protection contre les crues

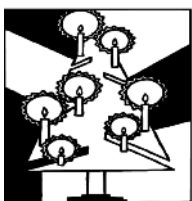
Le gouvernement bernois a octroyé trois subventions cantonales aux communes de Tavannes, Reconvilier et Tramelan pour mener à bien des travaux de protection contre les crues. A Tavannes, la participation du canton aux mesures de protection du centre de la localité contre les crues du ruisseau des Prés-Joyeux s'élèvera à 703 000 francs pour un coût total de 950 000 francs. A Reconvilier, la participation du canton aux mesures de protection de la Route de Chindon et de la Rue du Docteur-Tièche contre les crues du ruisseau de l'Endroit se montera à 580 000 francs pour un coût total 880 000 francs.



Commune de Lamboing

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

Commune mixte de Lamboing VENTE DE SAPINS DE NOËL



La vente des sapins de Noël est prévue pour le samedi **14 décembre 2013, de 09h00 à 10h00** sur la place de parc de l'administration. Prix du sapin Fr. 10.-. Nous invitons les personnes intéressées à venir retirer au bureau communal, contre paiement, un bon, et ce jusqu'au jeudi **12 décembre 2013**.

ADMINISTRATION COMMUNALE

RELEVÉ DES COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ ET D'EAU

L'employé communal procédera au relevé des compteurs d'électricité et d'eau durant la semaine 51, soit du

16 décembre au 20 décembre 2013

En raison de la fusion des communes, le délai pour effectuer les relevés a été fixé au vendredi 20 décembre. Nous vous remercions de votre collaboration.

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées **d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir une feuille** avec le nom, l'adresse, le no du compteur (eau et électricité) et les relevés puis la déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale.

A défaut, il faudra **remplir le formulaire** qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et **le remettre sans tarder** à l'administration communale ou par email à l'adresse suivante : commune_lamboing@bluewin.ch.

Nous vous en remercions par avance.

Administration communale

DÉPÔT PUBLIC

Le Conseil communal de Lamboing informe les citoyennes et citoyens qu'il met en dépôt public du vendredi 13 décembre au mardi 14 janvier 2014 le procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2013.

Ce document est déposé publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée, à l'exception de la période des vacances. Il est possible à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale, sur rendez-vous et sur le site de la commune.

Le Conseil communal

CHANGEMENT DANS LE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le 1^{er} janvier 2014, le ramassage des déchets ne se fera plus de porte à porte. Des conteneurs sont à disposition selon le tout-ménage reçu. Nous vous remercions de bien vouloir déposer vos poubelles dans ces conteneurs. Des modifications quant au lieu de collecte ou des ajouts de conteneurs seront opérées selon les besoins. Le ramassage se fera le jeudi. Les conteneurs privés avec vignettes et les

conteneurs privés avec sacs rouges seront également vidés. Un 2^e tout-ménage sera distribué. Ce dernier permettra le recensement des conteneurs. Une période de transition est nécessaire à la mise en place de ce nouveau système. Nous comptons sur votre compréhension et votre tolérance.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

L'administration communale

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DIESE-LAMBOING

En raison du déménagement des administrations suite à la fusion et des fêtes de fin d'année, l'administration sera fermée du lundi 16 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014.

La déchetterie Diesse-Lamboing sera fermée du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014, réouverture samedi 4 janvier 2014.

Nous vous rappelons que les inscriptions et questions relatives au chômage doivent, depuis le 1^{er} janvier 2013, être directement adressées à l'ORP Jura bernois de Tavannes (tél. 032 925 99 70). Pour toute urgence, veuillez appeler le 076 296 67 83.

Les Autorités et l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2014.

L'administration communale

ELECTIONS COMMUNALES COMPLÉMENTAIRES DU 19 JANVIER 2014 POUR LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESE - LÉGISLATURE 2014-2017

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles, **le dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, l'adresse postale est à La Chaîne 2, 2515 Prêles. L'enveloppe de vote doit être déposée à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir au plus tard, ou dans la boîte aux lettres de l'administration communale à Prêles uniquement, jusqu'au samedi 20h00. **Les boîtes aux lettres des administrations communales de Diesse et de Lamboing ne seront pas relevées et condamnées.**

Attention :

Le vote par correspondance n'est pas valable si la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électrice ou de l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

Présidence : M. Raymond Troehler
Administration : Mme Christine Grandjean
Bureau de vote : Dimanche 19 janvier 2014 de 10h00 à 12h00
Membres : M. Sylvain Huguelet, Diesse
M. Daniel Longhi, Lamboing
Mme Anick Rousselet, Prêles

Membres suppléant(e)s : Mme Isabelle Haussener, Diesse
M. Matthias Marti, Lamboing
Mme Vilma Saunier, Prêles

Bureau de dépouillement : Dimanche 19 janvier 2014 dès 11h00

Membres : Mme Fabienne Huguelet, Diesse
Mme Myriam Liechti, Lamboing
M. Peter Scheurer, Prêles

Membres suppléant(e)s : M. David Luther, Diesse
M. Andreas Lorenz, Lamboing
Mme Marie Schindler, Prêles

En cas de second tour, celui-ci aura lieu le dimanche 16 février 2014.

Prêles, le 13 décembre 2013
L'administration communale
Commune mixte de Plateau de Diesse

ELECTIONS COMMUNALES COMPLÉMENTAIRES DU 19 JANVIER 2014 POUR LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESE - LÉGISLATURE 2014-2017

Conseil communal

Trois candidats ayant déposé leur liste de candidature dans le délai imparti, la population sera donc invitée à se prononcer aux urnes le 19 janvier 2014 sur le nom du dernier conseiller communal encore à élire. Les candidats en liste sont les suivants (par ordre alphabétique) :

GAUTIER Bernard 09.01.1968 Prêles

Agent de transport par route

RACINE Frédéric 06.02.1974 Diesse

Employé à la poste, facteur

SUNIER Dominique 22.06.1958 Lamboing

Garagiste

Vice-présidence des Assemblées communales

L'art. 40 du Règlement concernant les votations et les élections aux urnes de la commune mixte de Plateau de Diesse dispose que « lorsque le nombre de candidats ne dépasse pas le nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats ». Un seul candidat à la vice-présidence des Assemblées communales s'est présenté dans le délai imparti. Il s'agit de

BOURQUIN René 17.07.1955 Diesse

Employé de commerce, logisticien

Son élection tacite sera publiée officiellement dès que le Conseil communal aura proclamé son élection.

Prêles, le 13 décembre 2013
L'administration communale
Commune mixte de Plateau de Diesse

TOURNÉE DU CALENDRIER DE L'AVENT

C'est avec grand plaisir que nous convions la population le vendredi 27 décembre 2013 à 19h00 pour la tournée du village, rendez-vous en face du Lion Rouge devant les garages. Elle sera suivie d'une soupe aux pois et d'un vin chaud.

Les personnes qui se sont annoncées sont :

Le restaurant du Cheval Blanc, Route de Diesse 8
Mme Sonia Bärffuss, Les Brues 8
Famille Ph. et Fl. Dubois, Route de Prêles 1
Famille D. et F. Sunier, Sur le Crêt 10
Boucherie Bartolome, Route de Diesse 4
Famille P. et A. Visinand, Les Tilleuls 9
Famille L. et A. Torriani, La Reposière 2
Mme Pierrette Dubois, La Ravoye 15
Famille L. et A. Lecomte, Route de Prêles 15
Famille M. et C. Früh, Route de Diesse 34
Famille F. et M. Gauchat, Route de Diesse 28

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment convivial avec vous. Merci de bien vouloir vous annoncer auprès de notre conseillère communale Mme Alexia Lecomte au 078 665 80 60.

L'administration communale

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi

Culte de l'enfance, répétition générale de 16h30 à 18h à la Blanche Eglise.

Cycle II: de 18h à 19h30, répétition générale du spectacle de Noël à la Maison de paroisse

Samedi 14 décembre AVENT III

16h 45 Sonnerie des cloches

17h, culte du Noël des familles et de la paroisse à la Blanche Eglise avec la participation des enfants du cycle I : saynète des animaux... Conte et chants.

Annemarie Maillat, Wanda Sunier, John Ebbutt, pasteur

Dès 18h 30, souper offert (vols au vent, riz, salade, dessert) à la Maison de paroisse avec le spectacle des jeunes organisé par Stefan Wilczynski. 150 places. Bienvenue aux familles, paroissiens, sans réservation pour cette belle soirée.

Mercredi

10h Recueillement à la salle Schwander

Jeudi

Cultes avec sainte-Cène à 9h45 au home Montagu

10h30 au home Mon Repos

« Le peuple qui marche dans la nuit voit une grande lumière, une lumière se met à luire » *Esaïe 9, 1*
Bon temps de l'Avent !

La Blanche église sera fermée durant l'hiver ;
réouverture le 1^{er} mars 2014

A votre service, pasteur John Ebbutt
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 15. Dezember

17.15 Uhr, Kirche Twann: Weihnachtsanlass 2013. Mit den Kinder von KUV 3+, Roumen Kroumov (Klavier), Pfrn. Brigitte Affolter und Vita von Tümping (Leitung und Inszenierung).

Amtswochen

8. bis 22. Dez.: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi
079 439 50 99

Paroisse catholique de La Neuveville

Samedi 14 décembre

17h Messe des Familles/ Noël des enfants/ rencontre intergénérationnelle

Messe en semaine

Mardi : à Mon Repos - 10h30 tous les mardis matin.

Sauf le 17 décembre

Jeudi : à l'église paroissiale - 8h30 tous les jeudis matin, sauf le jeudi avant le 1^{er} vendredi du mois

Vendredi 20 décembre

19h30 Célébration pénitentielle

Catéchèse intergénérationnelle

Samedi 14 décembre à 17h. Pour tout renseignement: 032 751 28 38 les mardis et jeudis matin de 10h à 12h/ ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Noël des familles

Vendredi 13 décembre à Diesse, 19h00 saynète des enfants "Le Noël des animaux", allumage du sapin au fil flash, présentation de crèches du monde entier

Dimanche 15 décembre

Culte à Nods, 16h00 Noël des enfants

Groupe de recueillement

Jeudi 19 décembre à 13h30 à l'église de Diesse

Repas de Noël

Mardi 24 décembre dès 18h30 à la Maison de paroisse, repas convivial, musique, jeux pour les enfants, sans inscription, libre contribution aux frais

Service de voiture

Pour vous rendre au culte à Diesse: passage à 9h35 Funi Prêles; 9h40 école Prêles; 9h45 Poste Lamboing; Si le culte a lieu à Nods passage également à 9h50 centre du village de Diesse

Contact

Président : M. Pierre-André Lautenschlager

032 315 24 40, lauten@hispeed.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37, strouech@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 15 décembre

Noël pour tous, 16h, Eglise, (*voir encadré*)

Dimanche 22 décembre

La Neuveville, 10h, culte.

Contacts

Pasteur desservant M. Joël Pinto

Paroisse : 032 751 70 82 - portable : 078 717 59 94

joel_pinto@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83, sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise adventiste de La Neuveville

Samedi 14 décembre

Services à Bienne

Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

Noël du groupe de jeunes

Samedi

Noël au Battoir à Diesse 17h00

Dimanche 15 décembre

Pas de culte

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

Cœur d'adorateur 20h15

www.labri.ch – tél : 032 751 36 65



PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

FÊTE DE NOËL DE LA PAROISSE

Dimanche 15 décembre à 16h

Venez entourer et soutenir nos plus jeunes par votre présence.

Les enfants du cycle I, leurs catéchètes, Anne, Isabelle, Sarah et le pasteur, Joël Pinto, vous invitent à vivre avec eux l'histoire des « Trois sapins ». Bienvenue à chacune et chacun.

Après la célébration, thé, vin chaud et collation vous seront offerts pour prolonger ce moment de fête.

Pharmacie

Week-end et jours fériés

le 0842 24 24 24 vous renseigne

Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **No 0900 900 024** (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)



« Offrez de l'espoir! »
Dimitri

Chaque minute dans le monde, un enfant devient aveugle. Cela ne devrait pas arriver. Une opération de la cataracte ne coûte que 50 francs. Rendez aujourd'hui la vue à un aveugle!

CBM Case postale, 2002 Neuchâtel
Tél. 032 724 64 62, www.cbm.ch
Bénévoles chrétiens pour les malades. Bénév. - CF 87-102211-5

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.
Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30 - 11h30 & 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv. Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20
Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.
Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.

Tél. 032 751 28 38 (répondeur).

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIES DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch
Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch
ou Jura bernois tourisme : Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tél. 032 751 29 84 / www.latourderive.ch

Samedi 14.12.2013 à 20h30

Marc Donnet-Monay- humour

CHOEUR MOSAÏQUE - LA NEUVEVILLE

Répétions à 20h à la maison de la paroisse réformée
lundi 16 décembre - lundi 6 janvier 2014 - lundi 20 janvier 2014.


Tél 143
La Main Tendue